



2022/557

Nomenclature: 1.1.10

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : 22TX12 – Attribution d'un marché de travaux – Démolition et déconstruction de bâtiments communaux

Le Maire de TARNOS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-8 relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Tarnos du 4 juin 2020 précisant les délégations de compétences accordées à Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du CGCT,

Considérant l'analyse préalable des besoins, la mise en concurrence et la publicité effectuée le 28 juillet 2022 sur la Plateforme des marchés dématérialisés, le site et l'affichage de la ville ainsi que sur le BOAMP n°22-104087 en date du 26 juillet 2022

CONSIDÉRANT les offres reçues et l'analyse effectuée.

D E C I D E

Article 1 : de signer pour une durée de 4 mois à compter de sa notification le marché global et forfaitaire relatif aux travaux de démolition et déconstruction de bâtiments communaux. avec l'entreprise LAPEYRE JEAN ET FILS de JOSSE (40230) pour un montant de 165 992,00 euros HT,

L'ensemble des modalités d'exécution de la prestation figure dans le dossier de consultation.

Article 2 : Précise que les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets de la Commune.

Article 3 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr



Article 5 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Monsieur le Sous Préfet
- Monsieur le Directeur Général des Services
- L'entreprise concernée

Fait à Tarnos le 24 novembre 2022

Le Maire de Tarnos

Jean Marc LESPADÉ

